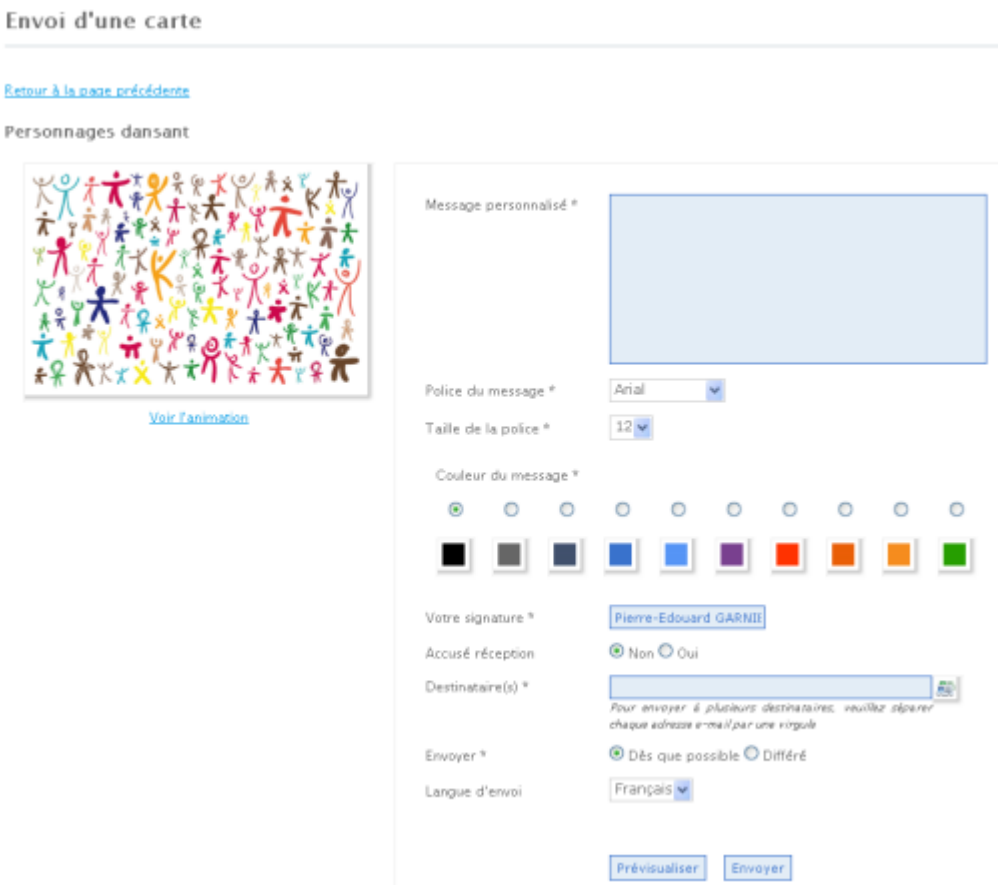
l’offre e-card de l’UNICEF

Présenté ici comme un nouveau service , il s’agit en fait de la nouvelle ergonomie d’une offre qui avait été lancée il y a quelques années sans rencontrer le succès espéré.

Le principe est assez simple.

1. S’inscrire en ligne en ouvrant un compte personnel ou professionnel
2. Créditer son compte (0,93€ pour chaque carte envoyée)
3. Envoyer des cartes électroniques (voeux, événement, anniversaire, etc.)

 - *choisir la carte parmi différentes collections*
 - *choisir le message*
 - *choisir les destinataires (un par un, ou à partir d’un carnet d’adresse qui peut être importé)*
 - *choisir le mode d’envoi (immédiat ou différé)*
 - *possibilité d’avoir un accusé de réception pour chaque envoi*



🔵Concernant la possibilité d'envoi groupé et de gestion du carnet d'adresses, une modernisation utile aurait pu consister à pouvoir récupérer directement ses contacts depuis un compte gmail, ou de pouvoir publier sa carte sur un compte facebook (mais le service consommerait dans ce dernier cas un moins grand nombre de crédits !).

🔵Ce service peut être utilisé par des entreprises qui pourront alors attribuer des crédits à des collaborateurs ou les offrir à des clients.

Dans ce contexte professionnel, les cartes peuvent être personnalisées et la mise en oeuvre d'une charte graphique est possible (forfait supplémentaire à prévoir).

La gestion du compte peut alors devenir un peu plus délicate, ce qui justifie un guide utilisateur très complet, accessible en ligne (voir ici).